Du nº 37, de la poterie mal cuite, grossière, décomposée de telle façon que le travail a disparu, mais présentant un bourrelet au bord, et qu'on doit en conséquence rapporter au type néolithique, ou à la base de l'âge de bronze. Elle était associée à du silex. La sépulture avait été faite par incinération.

Du nº 32, un beau et grand couteau ou poignard à retouches sur les bords, avec taille caractéristique de la pierre polie (1). Ce couteau n'est qu'un long éclat à trois pans, retaillé d'un seul côté, et dont la moitié est arrondie comme pour former un manche. Il était associé à d'autres éclats retouchés et de la poterie du type franchement néolithique, comme celle décrite plus haut.

C'est tout ce que renserme la collection de M. Valentin-Smith, provenant des tumuli fouillés en 1862. Il est facile d'en conclure que les tumuli nos 2, 3, 12, 19, 28, 32, 37, se rapportent à deux époques bien caractérisées par les poteries et les produits divers; savoir : les tumuli 2, 3, 12, 28, au premier âge de bronze, et les tumuli 19, 32, 37, à l'âge de la pierre polie ou néolithique.

Est-ce à dire que le plateau de Saint-Barnard n'a renfermé que des sépultures de l'âge de bronze ou de l'âge de pierre? Non assurément.

Les rapports de M. Cadot du 25 octobre 1862 (2) et la Note de M. Guigue du 20 octobre 1862, nous apprennent le contraire (3).

En effet, du tumulus nº 30, qui paraît avoir renfermé un corps non brûlé, on a retiré cinq bracelets en bronze, disposés en croix et marquant apparemment le cou et les quatre extrémités d'un squelette détruit par les agents extérieurs, dont on n'a retrouvé qu'un fragment de crâne fusé. Trois de ces bracelets étaient formés d'un simple fil de métal orné de stries circulaires plié en cercle et presque fermé. Les deux autres sont faits d'une mince lame de bronze presque fermée, convexe par l'estampage et orné de compartiments au trait, en lozange, remplis de lignes contrariées en chevrons. Ces formes sont caractéristiques de l'âge de fer.

Trois autres sépultures par inhumation, nos 4, 27, 36, peuvent

⁽¹⁾ Voir ibid, page 349, planche III, fig. 1 et 1 a, et page 349 de la Revue du Lyonnais de novembre 1886.

⁽²⁾ Voir ce rapport page 134 de la Revue du Lyonnais de février 1887.

⁽³⁾ Voir cette Note page 180 de la Revne du Lyonnais de mars 1887.